**38ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Estonie**

(Genève, le 4 mai 2021)

**Intervention du Luxembourg**

Je vous remercie.

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de l’Estonie et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous souhaitons formuler les quatre recommandations suivantes à la l’Estonie :

1. Ratifier le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant établissant une procédure de présentation de communications ;
2. Redoubler d’efforts pour que l’institution nationale des droits de l’homme de l’Estonie soit pleinement conforme aux Principe de Paris, notamment en renforçant encore l’indépendance du Chancelier de justice ;
3. Renforcer les mesures visant à lutter contre l’abandon scolaire ;
4. Adopter une stratégie nationale globale pour l’égalité des sexes et renforcer ses mécanismes de promotion des femmes.

Merci.

*[Temps de parole : 1 min 10 sec ; n. 90 ; 04.05.21 après-midi]*